

Date : Morges, le 1^{er} mai 2024 / sbz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

mardi 28 mai 2024, à 20h00,
à la salle du Conseil communal (Aula) de Préverenges,
ch. du Collège 4, 1028 Préverenges.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Assermentation(s) de délégué(s).
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024.
5. Élection du Président.
6. Élection du Vice-président.
7. Élection des scrutateurs et scrutateurs suppléants.
8. Définir le lieu des prochaines séances, selon l'élection du nouveau Président.
9. Communication(s) du Bureau.
10. Communication(s) du Comité de direction.
11. Rapport(s) de(s) commission(s) (les documents suivront par courrier séparé ;
 - N° 01/03.2024 – Rapport de gestion 2023 ;
 - N° 02/03.2024 – Comptes de l'exercice 2023.
12. Question(s), vœux et divers.

Pour information :


Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant le début de la séance, auprès du Président ou du secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président



Antoine Chappuis

le secrétaire



Steve Bruchez